

# Test de connaissance du français pour la carte de résident en France (TCF Carte de résident)

## Niveau requis par le ministère de l'intérieur

Décret n° 2016-1456 du 28 octobre 2016 et Arrêté du 21 février 2018

Niveau global : A2 minimum

## Validité du TCF Carte de résident

2 ans

## Délai minimum entre deux passations

30 jours

## Composition du TCF Carte de résident

Compréhension orale\* (15 minutes)

Expression écrite\* (30 minutes)

Compréhension écrite\* (20 minutes)

Expression orale\*\* (10 minutes)

\*  sur papier ou  sur ordinateur (selon les centres)

\*\* En face à face avec un examinateur

## Autres certifications reconnues

DELF-DALF niveau A2 minimum

Certifications inscrites au RNCP\*

Diplômes Niveau V bis minimum\*\*

Diplôme universitaire (DU)

\* Répertoire national des certifications professionnelles

\*\*Exemples : Diplôme national du brevet, CAP, etc...)

Chaque candidat reçoit une attestation environ 4 semaines après l'examen, même si le niveau A2 n'est pas atteint.

Préparation à l'épreuve de compréhension orale et de compréhension écrite:

RFI : <http://savoirs.rfi.fr/fr/apprendre-enseigner/langue-francaise/tcf-test-de-connaissance-du-francais>

TV5 Monde : <http://apprendre.tv5monde.com/fr/apprendre-francais/accueil-tcf>

**L'obtention d'un niveau A2 ou supérieur est un élément du dossier de demande d'obtention de la carte de résident parmi d'autres et ne garantit pas l'acceptation du dossier.**